

Rapport 2010 sur les Objectifs du millénaire pour le développement

Le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies a publié le 23 juin le rapport 2010 sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les OMD ont été adoptés au sommet du Millénaire en septembre 2000 et comprennent huit objectifs pour 2015 parmi lesquels la réduction de la pauvreté extrême et de la faim, l'amélioration de la santé et de l'éducation, l'autonomisation des femmes et la gestion durable de l'environnement. Lors de la présentation du rapport, Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies, a expliqué que « *les objectifs peuvent être atteints lorsqu'une prise en main nationale des stratégies et des politiques de développement est accompagnée du soutien des partenaires internationaux au développement* ». Le rapport montre des avancées importantes réalisées dans la scolarisation primaire des enfants dans un grand nombre de pays en développement, notamment en Afrique, des interventions fortes dans la lutte contre le sida, la malaria et dans le domaine de la santé des enfants, ainsi que de bonnes possibilités d'atteindre l'objectif d'accès à l'eau potable. Concernant l'objectif de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim, le rapport estime que depuis 1990 quelques progrès ont été réalisés mais qu'ils sont en perte de vitesse depuis 2002. Si la proportion d'individus a diminué, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté. Avant le début des crises alimentaire et financière, un certain nombre de régions et particulièrement l'Asie du Sud-est et l'Amérique latine affichaient des progrès considérables. La prévalence de la faim a également diminué en Afrique subsaharienne, mais pas suffisamment pour atteindre les objectifs fixés. Un sommet spécial est prévu à New York du 20 au 22 septembre, en vue d'un accord sur un programme d'action mondiale pour atteindre ces objectifs.

Des alternatives aux acquisitions massives de terres dans les pays en développement

L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) a publié le 22 juin, en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international pour le développement agricole (Fida) et l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC), un rapport intitulé « [Tirer le meilleur parti des investissements agricoles](#) » qui présente des alternatives aux acquisitions massives de terres dans les pays en développement. Cette étude propose une série de modèles de transactions pour les investissements dans l'agriculture dans les pays en développement qui peuvent « *apporter des bénéfices aux petits agriculteurs et protéger leurs droits fonciers, tout en garantissant la rentabilité des entreprises* ». Le rapport présente ainsi différents types d'accord : agriculture sous contrat, contrats de gestion, fermage et métayage, joint ventures, coopératives fermières et développement des liens amont-aval. Pour les auteurs, les directives internationales en matière d'investissement agricole doivent promouvoir « *des modèles d'investissement qui offrent davantage d'opportunités aux petits producteurs* ». Ils soulignent l'importance de prendre en compte les réalités locales afin de trouver les accords les plus adaptés au contexte. Ces modèles alternatifs de transactions doivent permettre de partager les risques, les récompenses, les droits de propriété et la prise de décisions entre l'investisseur et les partenaires locaux. Le rapport insiste aussi sur la nécessité de mettre en place des mesures de renforcement du pouvoir de négociation des petits agriculteurs locaux. Pour Lorenzo Cotula, co-auteur de l'étude, « *l'investissement agricole favorise les pays en développement, mais les grandes acquisitions de terres comportent des risques élevés, car les populations perdent leur accès à la terre et aux ressources qu'elles ont exploitées des générations durant. Les investissements les plus prometteurs sont ceux qui soutiennent les petits exploitants locaux plutôt que les grandes plantations* ». D'après l'étude, les gouvernements et les organismes de développement ont un rôle important à jouer pour promouvoir des modèles économiques « *plus équitables et plus inclusifs* » et soutenir les petits paysans dans leurs relations avec le gouvernement et les investisseurs.

Sommets du G8 et du G20 au Canada

Les sommets du G8¹ et du G20² se sont tenus du 25 au 27 Juin au Canada. Sur le plan économique, les chefs d'Etat du G20 se sont accordés sur la nécessité de renforcer la reprise tout en réduisant les déficits publics. Les dirigeants de plusieurs pays du G8 ont annoncé des contributions totalisant cinq milliards de dollars en faveur de la santé maternelle et infantile dans les pays en développement. Cette initiative vise à renforcer les systèmes de santé dans les pays en développement qui affichent un taux élevé de mortalité chez les mères et les enfants de moins de cinq ans et dont les besoins en planification familiale ne sont pas entièrement satisfaits. Sur la sécurité alimentaire, la déclaration finale du G20 salue le lancement du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (Cf. [Lettre hebdo n°302](#)) et estime qu'il est « *encore urgent d'accélérer la recherche et le développement pour combler les écarts dans la productivité agricole, notamment au moyen d'une coopération régionale et Sud-Sud* » principalement en Afrique.

¹ Le G8 est composé des huit pays les plus industrialisés : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada et Russie.

² Le G20 regroupe des économies développées et émergentes : les membres du G8 plus l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, la Turquie et l'Union européenne.

Sources : AFP, Reuters, G20, ONU, IIED, FAO.